

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 septembre 2022**

Nombre de conseillers municipaux en exercice = 27 ; de présents = 22 ; de votants = 27

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze septembre à vingt heures zéro minutes, le conseil municipal de la Commune de QUÉVERT étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe LANDURE, Maire de QUÉVERT.

Date de convocation : 08/09/2022

Date de publication : 21/09/2022

PRÉSENTS : Mmes et MM Philippe LANDURÉ, Catherine DENIEL, Francis ADNOT, Sylvie LESNÉ, Mélanie DEQUÉ, Marie-Laure MICHEL, Joseph BRAULT, Yannick LUCAS, Didier LESAICHERRE, Françoise LEOST-TREMEL, Nathalie BONNOUVRIER, Christophe LECLERC, Arnaud AUBAULT, Maryam ABOU-MERHI, Julien CHAILLOU, Dimitri GÉA, Clément ROUSSEAUX, Bénédicte RUISSEAU, Eric YGER, Jean-Luc ALLORY, Anne CHARRÉ, Jean-Yves ANGER, Sylvie MEUNIER, Antoine DEGUEN

ABSENTS EXCUSES : Mélanie RIO (pouvoir à Bénédicte RUISSEAU), Valérie BRUGALAY (pouvoir à Philippe LANDURÉ), Brigitte JUGUE-FOURNET (pouvoir à Anne CHARRÉ),

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Laure MICHEL

<< >>

AFFAIRE 2022.063 : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS ET ELECTION DU 6^E ADJOINT AU MAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 25 mai 2020 constatant l'élection des Adjointes au maire et fixant leur nombre à 7,

Vu la délibération n°2021.057 du 13 octobre 2021 supprimant le 7^e poste d'Adjoint au Maire,

Vu la lettre de démission de Monsieur Olivier FOUCRAS en date du 26 mai 2022, acceptée par Monsieur le Sous-Préfet le 2 juin 2022 ;

Vu la délibération n°2022.048 du 22 juin 2022 supprimant le 6^e poste d'Adjoint au Maire,

Considérant les démissions du conseil municipal de M. Joël LEON en date du 24 juillet 2022 et de Mme Mireille MOREAU en date du 29 juillet 2022,

Considérant l'entrée dans le Conseil municipal de Monsieur Eric YGER,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de fixer à nouveau le nombre d'adjoints à 6,

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau du conseil municipal et le tableau des indemnités de fonction allouées aux élus ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

Par 22 POUR

5 ABSTENTIONS (Jean-Luc ALLORY, Jean-Yves ANGER, Anne CHARRÉ, Brigitte JUGUE-FOURNET, Sylvie MEUNIER)

FIXE le nombre d'adjoints à 6.

DECIDE que l'adjoint à désigner occupera, dans l'ordre du tableau, le rang de sixième adjoint.

PROCEDE A L'ELECTION du sixième Adjoint au maire au scrutin secret et à la majorité absolue.

Sont désignés assesseurs : M. Antoine DEGUEN ; M. Dimitri GÉA

Est candidat : Monsieur Eric YGER

Nombre de votants : 27

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

Nombre de bulletins blancs : 5

Nombre de suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 14

A obtenu – Monsieur Eric YGER : 22 voix

Monsieur Eric YGER est élu 6^e adjoint au maire.

Le Conseil municipal,

ACTUALISE le tableau du conseil municipal.

ACTUALISE le tableau récapitulatif des indemnités de fonctions versées, de la façon suivante :

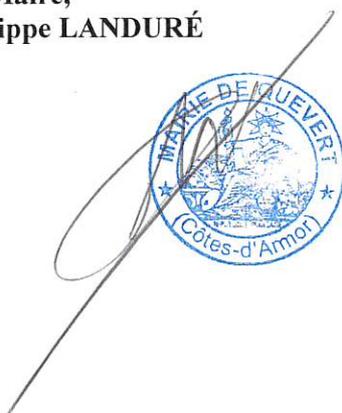
TABLEAU RECAPITULATIF DES INDEMNITES DE FONCTION
(article L.2123-20-1 II du CGCT)

MONTANT DE L'ENVELOPPE GLOBALE MENSUELLE (indemnité maximale du Maire + total des indemnités maximales des Adjoints au maire ayant une délégation)	7 527.76 €
--	-------------------

Identité des bénéficiaires	Qualité		Montant mensuel Brut
Philippe LANDURÉ	Maire	48%	1932.25 €
Catherine DENIEL	1 ^{er} Adjointe	19.25%	774.91 €
Francis ADNOT	2 ^{ème} Adjoint	19.25%	774.91 €
Sylvie LESNÉ	3 ^{ème} Adjointe	19.25%	774.91 €
Mélanie RIO	4 ^{ème} Adjoint	19.25%	774.91 €
Mélanie DEQUÉ	5 ^{ème} Adjointe	19.25%	774.91 €
Eric YGER	6 ^{ème} Adjoint	19.25 %	774.91 €
Marie-Laure MICHEL	conseillère déléguée	6%	241.53 €
Dimitri GÉA	conseiller délégué	6%	241.53 €
Didier LESAICHERRE	conseiller délégué	6%	241.53 €

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire,
Philippe LANDURÉ



A blue circular official stamp of the Mayor of Quevert, Cotes-d'Armor, is overlaid with a handwritten signature in blue ink.